



BON DE COMMANDE

A adresser par courrier à CADHOC Service Commande
BP32 - 92234 GENNEVILLIERS cedex

Avec votre règlement libellé à l'ordre de CADHOC
Pour toute information contacter le Service Commercial au :

Cadhoc **0 825 800 185** Fax spécial commandes : **01 41 85 40 01**
0,15€ TTC/min

Votre contact commercial Cadhoc :

Vos références internes à rappeler sur votre facture (facultatif) :

Date de livraison souhaitée le :

Au plus tôt le : Au plus tard le :
(8 jours après réception du bon de commande et du règlement)

Adresse de facturation

Entité : Société	CE	COS	CAS	CGOS	N° Client (6 chiffres) :	Succursale :
Raison Sociale : (38 caractères maximum)						
SIRET :	NAF :			Effectif :		
Adresse :						
Code Postal :			Ville :			
Nom du contact :			Fonction :			
Tél. :		Fax :		E-mail :		

Adresse de livraison (si différente de l'adresse de facturation)

Raison sociale :			Adresse :			
Code Postal :		Ville :				
Nom du destinataire :			Fonction :			
Tél. :		Fax :		E-mail :		

COMMANDEZ VOS CHÈQUES CADHOC Je choisis l'une des présentations suivantes : Chéquier Chèque à l'unité Lettre-Chèque
 Coupures de 20€ minimum recommandées, afin de limiter le nombre de chèques et donc la consommation de papier dans la cadre de notre démarche environnementale.
 *Reportez-vous à l'annexe 1 au verso du Bon de Commande pour codifier les événements/opérations et les rayons.

Événements ou opérations*	Rayons *	Nombre de chèquiers	Nbre de chèques à l'unité ou nbre de chèque ds le chéquier (max. 45)	Valeur unitaire du chèque	Validité	Total chèques	TOTAL	
Exemple : 502 Noël Adultes	100	60	3	20,00 €	31/12/10	180	3 600,00 €	
				€			€	
				€			€	
				€			€	
				€			€	
				€			€	
Particularités de commande :							Montant des chèques Cadhoc commandés : TOTAL 1	€

PERSONNALISATION DE VOS CHÈQUES CADHOC (PRESTATION OFFERTE) : merci d'écrire en MAJUSCULES

Offert par (38 caractères espaces compris) :

Message (30 caractères espaces compris) :

SERVICES ASSOCIÉS À VOTRE COMMANDE DE CHÈQUES CADHOC :

Prestations	Quantité	Prix unitaire TTC	TOTAL TTC	Prestations	Quantité	Prix unitaire TTC	TOTAL TTC
Chèque à l'unité	X	=	€	Pochette cadeau	X	=	€
Mise en chéquier	X	=	€	Réseau Card Cadhoc	X	=	€
Chèque ou Chéquier nominatif*	X	=	€	Liste d'émargement	X	=	€
Encart promotionnel ou standard (rayer la mention inutile)*	X	=	€	Mise sous pli (nous contacter)	X	=	€
Encart personnalisé dans chéquier*	X	=	€	Envoi direct aux bénéficiaires (nous contacter)	X	=	€
Impression Logo noir sur chèque*	X	=	€	Montant TTC des prestations Cadhoc commandées : TOTAL 2			
Lettre-chèque personnalisée (minimum 100ex)*	X	=	€				

FRAIS DE PRESTATIONS DE SERVICES

Frais de port : 16€ TTC par point de livraison	€
Frais d'ouverture de compte (nouveau client uniquement) : 20€ TTC	€
Frais de gestion (commande ≤ à 2 999€ = 3% du TOTAL 1 / de 3000 à 3 999€ = 2% / de 4000 à 4 999€ = 1% / ≥ 5000€ : forfait de 20€TTC)	€
Montant TTC des frais de prestations de services : TOTAL 3	
Montant total de la commande TTC : TOTAL 1 + TOTAL 2 + TOTAL 3	

Règlement (à joindre impérativement au bon de commande) BON POUR COMMANDE

<p>Chèque libellé à l'ordre de Cadhoc, en indiquant votre code client au dos du chèque</p> <p>N° : Montant : €</p> <p>Virement : utilisez le RIB ci-dessous en indiquant le code client dans le libellé du virement (joindre copie de l'ordre de virement)</p> <p>Date : Montant : €</p> <p>Relevé d'identité bancaire (pour règlement par virement)</p> <p>Domiciliation : CREDITCOOP PARIS DGF Titulaire du compte : CADHOC - VIREMENTS CLIENTS</p> <p>Code Banque Code Guichet N° de Compte Clé RIB</p> <p>42559 00010 21009910805 63</p> <p>IBAN : FR76 4255 9000 1021 0099 1080 563 BIC : CCOFPPXXXX</p>	<p>Fait à :</p> <p>Le :</p> <p>Nom du signataire :</p> <p>Signature et cachet obligatoires :</p> <p>Par la signature du présent bon de commande, le client déclare avoir pris connaissance des Conditions générales de vente au verso et les accepter sans réserve. Le client doit conserver une copie du bon de commande.</p>
--	---

* voir modalités avec votre commercial

ANNEXE 1 : CODIFICATION DES ÉVÉNEMENTS/OPÉRATIONS ET RAYONS

Code événements (URSSAF)	Code Rayons autorisés	Code événements autres (non URSSAF)	Code Rayons autorisés
101 Fête des Mères	101 Equipt maison mode beauté loisirs	103 Fête des Mères et des Pères	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
102 Fête des Pères	102 Equipt maison bricolage mode loisirs parfumerie	104 Fête de la Femme	101 Equipt maison mode beauté loisirs
109 Ste Catherine	101 Equipt maison mode beauté loisirs	105 Fête du Travail	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
110 St Nicolas	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs	107 Fête du Personnel	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
201 Naissance	201 Puériculture layette jouet mobilier enfant	108 Fête de Fin d'Année	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
202 Mariage	202 Equipt maison loisirs voyage mode cadeau	503 Noël des Retraités	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
217 PACS	202 Equipt maison loisirs voyage mode cadeau	900 Challenge Commercial	801 Cadeaux tous rayons sauf alimentation ou 802 Tous rayons autorisés
304 Médaille du travail	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs	900 Animation Réseau	
305 Retraite	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs	901 Fidélisation clients	802 Tous rayons autorisés
400 Rentrée scolaire	400 Fournitures scolaires vêtements sport micro	900 Meilleur vendeur	
501 Noël des enfants	500 Jouets jeux vêtements sport audiovisuel	800 Pas d'événement	802 Tous rayons autorisés
502 Noël des adultes	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs		

Événements URSSAF : plafond 2010 = 144€ par événement et par ayant droit conformément à la circulaire ACOSS.

Mention de l'événement et du rayon obligatoires sur le bon de commande. Si non renseignés, par défaut l'événement ne sera pas mentionné sur le chèque Cadhoc et le Rayon sera «Cadeaux tous rayons sauf alimentation»

Mention de la date de validité obligatoire sur le bon de commande. Si non renseignée, par défaut la date de validité sera de 1 an.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat du Client. Sauf contrat spécifique entre LE CHEQUE CADHOC et le Client, toutes modifications ou réserves vis-à-vis de ces conditions même spécifiées par écrit par le Client n'engagent nullement LE CHEQUE CADHOC, à moins que lesdites modifications aient été expressément acceptées et contresignées par une personne habilitée de la société LE CHEQUE CADHOC. Par la signature du bon de commande, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées dans leur intégralité.

ARTICLE 2 - COMMANDE

La commande est effective par la signature du bon de commande et par l'apposition du cachet commercial. Toute commande est irrévocable dès sa transmission et n'est considérée par LE CHEQUE CADHOC comme définitive et n'engage LE CHEQUE CADHOC que si elle est impérativement accompagnée du règlement intégral correspondant.

ARTICLE 3 - LIVRAISON ET TRANSPORT

La livraison s'effectue sous 5 jours ouvrés à compter de la réception de la commande par LE CHEQUE CADHOC et du règlement intégral correspondant. Pour les commandes passées pendant les mois de novembre et décembre, la livraison s'effectue sous 8 jours ouvrés à compter de la réception de la commande par LE CHEQUE CADHOC et du règlement intégral correspondant.

Les délais de livraison sont indiqués à titre informatif et indicatif. LE CHEQUE CADHOC ne peut être tenu responsable de retard, avaries imputables à des tiers ou à la survenance d'un cas de force majeure (notamment grèves, tempêtes...). Tout retard de livraison ne peut donner lieu à aucun dommage et intérêt, et n'autorise pas le Client à refuser la livraison.

Les chèques Cadhoc sont sous la responsabilité du Client à compter de la remise de ceux-ci, bordereau de livraison ou de distribution signé. Le transfert des risques est opéré dès la livraison. Les éventuels dommages constatés à la réception des colis devront faire l'objet de réserves formelles sur le bon de livraison (ou le bordereau de distribution), à défaut c'est au Client d'apporter la preuve que le dommage a eu lieu pendant le transport. De plus, le Client devra faire une réclamation auprès de LE CHEQUE CADHOC dans un délai de 24h à compter de la livraison, par tout moyen adapté, à défaut LE CHEQUE CADHOC sera délié de toute obligation à l'égard du Client. D'autre part toute réclamation relative à la conformité des produits livrés ne sera acceptée par LE CHEQUE CADHOC, après contrôle, uniquement si elle est effectuée par écrit dans un délai de 3 jours ouvrés à compter de la date de livraison des chèques Cadhoc.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Tout règlement doit intervenir en totalité par chèque ou virement le jour de la commande sur la base de la valeur nominale des chèques Cadhoc commandés (valeur nominale non soumise à TVA), augmentée des frais en vigueur au jour de la commande : le montant des services complémentaires choisis par le Client, les frais de prestation, les frais de livraison, les frais liés à l'ouverture de compte et le forfait annuel de gestion de compte et de services.

Ces frais sont détaillés sur le bon de commande. Les prix mentionnés sur le bon de commande ne peuvent donner lieu à aucun escompte.

En cas de retard de paiement, LE CHEQUE CADHOC peut suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. En cas de retard de paiement, les sommes restant dues porteront, conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, intérêts de plein droit à un taux égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal, exigibles le jour suivant la date d'échéance de paiement.

En cas de procédure de recouvrement tous les frais encourus seront facturés au Client en sus des intérêts sus-mentionnés.

De plus en cas de chèque tiré sur le compte du Client et refusé pour insuffisance de provision ou défaut de signature, les frais bancaires du rejet du paiement supportés par LE CHEQUE CADHOC seront facturés au Client.

Le non respect des conditions de paiement ci-dessus définies, même d'une seule échéance, emportera déchéance du terme, la totalité des sommes restant dues devenant immédiatement exigible, sans aucune formalité et sans aucune mise en demeure préalable.

Le Client s'engage à retourner sans délai les chèques Cadhoc non payés qui seraient encore en sa possession en cas de jugement de redressement ou de liquidation judiciaire, dont il ferait l'objet.

ARTICLE 5 - CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La propriété des chèques Cadhoc livrés est réservée à LE CHEQUE CADHOC jusqu'au complet paiement du prix et des accessoires.

À défaut de paiement à l'échéance, LE CHEQUE CADHOC se réserve le droit de revendiquer les produits en stock sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une mise en demeure préalable, et le Client s'engage à lui restituer les chèques Cadhoc non payés.

ARTICLE 6 - OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ LE CHEQUE CADHOC

LE CHEQUE CADHOC s'engage à assurer la production et la livraison de chèques Cadhoc sur les sites déterminés dans les bons de commande, et selon le mode d'expédition retenu par LE CHEQUE CADHOC. LE CHEQUE CADHOC s'engage à mettre à disposition des utilisateurs la liste des prestataires agréés acceptant les chèques Cadhoc, sur son site Internet.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ

Le refus par un des prestataires agréés par LE CHEQUE CADHOC d'accepter les chèques Cadhoc ou toute autre défaillance dudit prestataire ne pourra entraîner la responsabilité de la société LE CHEQUE CADHOC.

LE CHEQUE CADHOC ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit dans l'hypothèse de perte, de vol, de destruction, de falsification ou de fraude des chèques Cadhoc intervenant après la livraison effectuée chez le Client.

LE CHEQUE CADHOC ne procède ni à l'échange, ni à un quelconque remboursement des chèques Cadhoc perdus ou volés. Aucune interdiction ou opposition quelconque concernant l'acceptation d'un chèque Cadhoc par les Prestataires agréés n'est possible.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à promouvoir auprès de l'ensemble de ses utilisateurs le mode de paiement par chèque Cadhoc. Les prestataires agréés ne sont pas tenus de rembourser les articles qui auront été réglés totalement ou partiellement avec des chèques Cadhoc.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de la réglementation relative aux chèques cadeaux, notamment les dispositions fiscales et sociales, et s'engage à en informer les utilisateurs, ainsi que des conditions d'utilisation des chèques Cadhoc, notamment de leur date de validité et du fait qu'ils ne peuvent être ni utilisés, échangés ou remboursés postérieurement à leur date de validité, et qu'ils ne peuvent pas faire l'objet d'un rendu de monnaie par les prestataires.

Le Client s'interdit de revendre les chèques Cadhoc. LE CHEQUE CADHOC se réserve le droit de mettre fin à ses relations commerciales avec tout Client en cas de manquement à cette obligation et ce sans préavis ou indemnité.

Dans l'hypothèse où le Client n'aura pas été en mesure de transmettre à l'ensemble de ses utilisateurs la totalité des chèques pendant leur durée de validité, il peut retourner à LE CHEQUE CADHOC les chèques non utilisés, et ce dans la limite maximum de 10% de la valeur nominale de la commande, qui correspond aux chèques retournés.

Si les chèques sont retournés par le Client dans un délai de un mois, à compter de l'expiration de leur date de validité, le montant lui sera remboursé par LE CHEQUE CADHOC sous forme d'un avoir.

Si les chèques sont retournés à l'expiration du délai d'un mois et dans la limite de deux mois après leur date de validité, un avoir ou un échange sera adressé par LE CHEQUE CADHOC au Client, déduction faite de 10% de la valeur nominale retournée.

En cas de retour de chèques Cadhoc par LE CHEQUE CADHOC suite à un échange dans les conditions du présent article, les frais de réexpédition au tarif en vigueur, sont appliqués au Client, et seront payés par le Client dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture.

À l'expiration du délai de deux mois, aucun avoir ou échange ne peut avoir lieu.

Les chèques Cadhoc ayant déjà fait l'objet d'un échange ne peuvent pas être échangés une seconde fois. LE CHEQUE CADHOC ne rembourse ou échange que les chèques effectivement payés par le Client. Le retour des chèques Cadhoc est effectué sous la responsabilité du Client, LE CHEQUE CADHOC dégage toute responsabilité sur le remboursement des chèques Cadhoc retournés et non réceptionnés.

ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITÉ

Chacune des parties s'engage à considérer comme confidentiels tous les documents, les informations et données qui seront portés à sa connaissance à la signature des présentes ou à l'occasion de son exécution, et ce pendant une durée de 2 ans après l'expiration du contrat.

ARTICLE 10 - DONNÉES PERSONNELLES

Les informations saisies sont destinées à LE CHEQUE CADHOC et à ses partenaires. Leur traitement a une finalité commerciale.

Le renseignement des informations portant la mention «obligatoire» est indispensable à la gestion de la commande du Client.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant. Il lui suffit pour exercer ce droit d'en faire la demande par courrier adressé à : Le Cheque Cadhoc - Service Clients - BP 32 - 92234 Gennevilliers Cedex

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client déclare qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les éléments (logos, marques...) qu'il fournira à LE CHEQUE CADHOC, garantissant celui-ci contre tout recours ou action que pourrait lui intenter un tiers à cet égard, et il en autorise l'utilisation pour les besoins de l'exécution de la commande.

ARTICLE 12- INDÉPENDANCE DES CLAUSES

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent contrat serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres dispositions du présent contrat.

ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Le droit français est applicable. Tout différend au sujet de l'application, de l'interprétation et de l'exécution des présentes conditions générales sera de la compétence des tribunaux de Nanterre.

LE CHEQUE CADHOC

1, allée des Pierres Mayettes - Parc des Barbanniers - BP32 - 92234 GENNEVILLIERS Cedex
TVA Intracommunautaire FR54381400134 - RCS Nanterre B381 400 134 - SIRET B381 400 134 000 49 - NAF 6619B
Tél. : 0825 800 185 (0,15€ttc/mn) - Fax spécial commandes : 01 41 85 40 01 - Internet : www.cadhoc.com

Agences Régionales : Lille - Lyon - Marseille - Metz - Nantes - Paris - Rennes - Rouen - Strasbourg - Toulouse - Tours

groupe
chequedejeuner